

SOLIDARITÉ MIGRANTS GRAULHET SUR LE BANC DES ACCUSÉS

LE PROCÈS DE LA HONTE :

HALTE AU DÉLIT DE SOLIDARITÉ !



Le 02 juillet 2020, 5 membres de l'association Solidarité Migrants Graulhet (SMG) sont renvoyé.es devant le tribunal correctionnel d'Albi ! On les accuse de diffamation pour avoir publié, sur les réseaux sociaux, un tract appelant à une manifestation en soutien aux mineur.es isolé.es et dénonçant le traitement que ces jeunes subissent dans le Tarn, notamment depuis la mise en place du DDAEOMI à l'été 2018.

Le DDAEOMI c'est l'organisme chargé par le Conseil départemental du Tarn d'évaluer la minorité des jeunes qui demandent une protection. Un organisme dont les pratiques sont dénoncées par les associations qui accompagnent les sans papiers et luttent, à leurs côtés, pour la défense de leurs droits. En effet, le suivi des jeunes déclaré.es majeur.es par le DDAEOMI, les recours menés auprès de la juge des enfants, les échanges avec les avocates qui défendent ces dossiers nous font constater des évaluations douteuses et arbitraires, des traitements dégradants, de graves atteintes aux droits de ces jeunes.

RESF 81-Albi apporte tout son soutien à Solidarité Migrants Graulhet. Derrière l'accusation portée contre 5 de ses membres, c'est la solidarité qui est criminalisée et traduite en justice. Nous serons aux côtés de SMG, le 02 juillet, pour défendre cette solidarité, pour affirmer que rien ne nous dissuadera de poursuivre notre combat juste pour la défense des droits humains.

02 JUILLET 2020 À 14H :

**RASSEMBLEMENT DEVANT LE TRIBUNAL
D'ALBI à l'appel de RESF 81- Albi**

**EN SOUTIEN À SOLIDARITÉ MIGRANTS
GRAULHET**